



Évaluation des formations

RAPPORT D'ÉVALUATION
Architecture
pour le prochain contrat 2021-2025

École nationale supérieure d'architecture de
Grenoble (ENSAG)

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2019-2020
VAGUE A

Rapport publié le 30/09/2020

Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur



Pour le Hcéres¹ :

Nelly Dupin, Président par intérim,
Secrétaire générale

Au nom du comité d'experts² :

Dimitra Gaki et Luca Merlini

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

PRÉSENTATION

Créée en 1925, l'École nationale supérieure d'architecture de Grenoble (ENSAG), qui comptait 945 étudiants en 2018-2019, dont 22% d'étudiants étrangers, s'est installée en 1978 dans le bâtiment qu'elle occupe actuellement dans le quartier de Villeneuve de Grenoble, conformément à la politique gouvernementale d'alors visant à intégrer les nouvelles écoles d'architecture dans les périphéries des grandes villes en développement. Elle occupe un bâtiment remarquable de l'architecte Roland Simounet, agrandi en 1998-2000 par les architectes de l'agence Félix-Faure, Macary, Page, qui, bien que vieillissant et en demande de certaines rénovations, suscite toujours un grand attachement de ses utilisateurs du fait de ses qualités d'ambiance et d'usages.

L'ENSAG propose des formations complètes dans tous les cycles (licence, master, doctorat) et se caractérise sur les points suivants :

- une pédagogie articulée principalement autour du projet et de la notion de l'expérientiel (« apprentissage par le faire ») et, pour cela, l'école s'appuie à la fois sur des infrastructures physiques (Les Grands Ateliers Innovation Architecture et des espaces d'expérimentation dans l'école même) et sur des infrastructures virtuelles puisque l'outil numérique prend une part importante dans l'enseignement,
- une recherche remarquable et reconnue, à travers plusieurs laboratoires qui ont acquis une dimension internationale : l'équipe d'accueil 7444 Architecture, environnement et cultures, constructives (AE&CC) porteuse du Labex éponyme ; l'équipe Cresson (Centre de recherche sur l'espace sonore et l'environnement urbain)/ UMR CNRS 1563 Ambiances architectures urbanités (AAU), l'équipe d'accueil 7445 des Métiers de l'histoire de l'architecture, édifices-villes-territoires (MHAevt),
- des enseignements particulièrement développés ou en développement affirmé : les langues (démontrant la volonté d'internationalisation de l'école) et la médiation architecturale,
- une insertion dans l'arc alpin, caractéristique géographique rare dans la carte des ENSA, mais peu exploitée pour en faire un thème de travail fondateur. À noter toutefois que les objectifs de l'école visent à corriger cette lacune dans le programme en élaboration,
- des partenariats ou enseignements mutualisés avec l'Université Grenoble Alpes (UGA) qui ouvrent l'ENSAG vers d'autres disciplines et une formation à l'habilitation à exercer la maîtrise d'œuvre en son nom propre (HMONP) qui l'ouvre vers le monde professionnel.

L'ENSAG a vécu ces dernières années des événements importants qui l'ont amenée à repenser son fonctionnement pédagogique. Les décrets de février 2018, relatifs à la gouvernance et aux instances des ENSA, ont mobilisé pendant plusieurs mois les personnels pour mettre en place ces nouveaux dispositifs. L'évaluation bilan de l'Hcéres menée en 2019-2020 a questionné l'organisation et le contenu de certains enseignements. L'intégration de l'école dans l'UGA comme membre à part entière depuis début 2020 offre la possibilité d'une dimension multiple à certaines formations.

Outre le renouvellement de l'accréditation des formations de la période en cours (*diplôme d'études en architecture* (DEEA) et *diplôme d'Etat d'architecte* (DEA)), l'établissement propose également une évolution qualifiée comme significative de son offre de formation comprenant :

- la transformation des six thématiques de master en six parcours de master,
- l'évolution du *diplôme propre aux écoles d'architecture* (DPEA) *Design et innovation pour l'architecture* en parcours *Design et habiter* au sein du nouveau master inter-établissements porté par l'ENSAG, Grenoble Institut national polytechnique (INP-G) via l'Institut d'administration des entreprises (IAE) et le Lycée Léonard De Vinci à Villefontaine,
- l'évolution du master *Design* porté conjointement avec l'UGA (IAE) et l'INP-G,
- la création d'un parcours intégré *Architecture, urbanisme, études politiques*, avec Sciences Po Grenoble et l'Institut d'urbanisme et de géographie alpine (IUGA).

L'ENSAG, en ouvrant avec ambition plusieurs chantiers, est dans un moment où elle veut mettre en valeur et enrichir ce qui forme fondamentalement son essence.

AVIS SUR LES FORMATIONS PROPOSÉES

L'offre de formations en DEEA et DEA pour la prochaine période quinquennale marque une évolution depuis la dernière habilitation dans l'objectif clairement énoncé de renforcer les atouts de son offre actuelle en s'appuyant logiquement sur l'intégration de l'ENSAG à l'UGA et sur les remarques incitatives du rapport d'évaluation bilan de l'Hcéres (mars 2020).

DEEA

Le rapport d'évaluation bilan a relevé la pertinence de la construction du cycle de niveau licence ainsi que celle de la progressivité mise en place pour acquérir les fondamentaux des données menant au projet à différentes échelles de l'espace. La méthodologie de l'expérientiel a été reconnue comme un point fort de la formation. La formation est structurée en quatre unités d'enseignement (UE) principales (Projet, Arts et techniques, Environnements sensibles, Sciences humaines) qui entretiennent chacune, en fonction de leur thématique, des liens avec les unités de recherche de l'école, ce qui démontre que l'ensemble de la construction pédagogique des études est un assemblage fructueux. En 3^{ème} année du 1^{er} cycle, une première initiation à la recherche est proposée ainsi que l'élaboration d'un document-bilan, permettant à l'étudiant de clarifier ses choix d'orientation pour le DEA. Différentes formes pédagogiques sont explorées : studio de projet, intensifs, cours magistraux théoriques ainsi que deux stages courts dans le milieu professionnel.

Dans la nouvelle élaboration de son programme, l'ENSAG s'est engagée dans la clarification de la structure de l'enseignement de l'histoire ainsi que celle du numérique pour éviter que celui-ci ne se limite à une dimension du faire et permette de mieux acquérir une véritable dimension critique sur le sens et l'usage des outils. Par ailleurs, l'ENSAG a défini l'objectif d'initier les étudiants aux enjeux de la réalité professionnelle dès le stade du 1^{er} cycle.

L'école mène aussi une réorganisation des rythmes de travail, donc de la structuration et de l'interaction de certains enseignements, de manière à lutter contre la lourdeur excessive des emplois du temps relevé par le rapport d'évaluation bilan.

Toutes ces mesures de clarification et de réorganisation vont dans le sens du renforcement des points forts du DEEA.

DEA

L'ENSAG souhaitant réaffirmer son programme pédagogique et, en s'appuyant sur les recommandations du rapport d'évaluation bilan du Hcéres, fait évoluer en « parcours » les « thématiques » qui structurent aujourd'hui le 2^{ème} cycle conduisant au DEA. Cette démarche permet de clarifier l'articulation entre les projets, les séminaires et le mémoire. Elle renforce la place de l'étudiant en le rendant acteur du parcours de sa formation. Elle vise également l'amélioration de la visibilité de l'ENSAG dans l'offre de formation de l'UGA et l'intensification des interactions avec les formations d'autres composantes positionnées sur les mêmes défis sociétaux que les parcours du DEA.

Tenant compte des points de vigilance qui ressortent du rapport d'évaluation bilan, l'ENSAG prévoit que l'année 2020-2021 soit une période de transition pour faire évoluer et consolider le parcours de 2^{ème} cycle sur l'architecture en milieu de montagne. Le maintien de cet enseignement est un enjeu majeur pour l'école, son ancrage territorial dans l'arc alpin étant parmi ses points forts.

L'école propose dans sa nouvelle offre de formation la création d'une mention de master *Design*, portée par l'ENSAG en rassemblant des formations aujourd'hui dispersées sur le site. Il s'agit d'une mention transdisciplinaire articulant design, sciences humaines et sociales, management, sciences pour l'ingénieur, urbanisme et architecture. Elle comportera quatre parcours gérés par les composantes partenaires (ENSAG, IAE, Lycée Léonard de Vinci à Villefontaine), et organisés en blocs de compétences, cumulables et pouvant être suivis de manière flexible (ouverts à la formation continue) et en partie mutualisés.

La création d'un parcours intégré en 1^{er} et 2^{ème} cycle entre Sciences Po Grenoble, l'UGA et l'ENSAG, répond à l'ambition de promouvoir la diversité des métiers de l'architecture. Il vise à former des professionnels dans le domaine du conseil et de la maîtrise d'ouvrage architecturale et urbaine des secteurs public et privé, via une triple diplomation en master (*diplôme d'État d'architecte*, *master Urbanisme et aménagement*, *master de Sciences Po*).

Que ce soient la création du parcours intégré pluridisciplinaire en architecture, urbanisme et sciences politiques (ENSAG, Sciences Po, IUGA) en préparation depuis plusieurs années, ou la création du master *Design*, les deux projets sont pensés comme des atouts en termes de visibilité et d'attractivité de l'école.

Enfin l'école travaille sur la refonte du parcours recherche en DEA, trop peu lisible à ce jour, avec l'objectif de diplômer avec la mention recherche 10% des étudiants (2,5% en 2019). Elle répond ainsi à la recommandation du comité Hcéres de préciser l'interaction pédagogique entre la formation et la recherche pour l'ensemble du 2^{ème} cycle. Cette interaction est renforcée par les deux chaires partenariales d'enseignement et de recherche en architecture, portée (Digital RDL) et co-portée (Habitat du futur) par l'école et labélisées par le ministère de la culture. L'ENSAG est enfin associée à deux projets d'écoles

universitaires de recherche (EUR) dont une (Fabrique métropolitaine) serait adossée au parcours intégré *Architecture, urbanisme, études politiques*.

AVIS SUR LE PILOTAGE ET SUR LES DISPOSITIFS OPÉRATIONNELS

L'ENSAG a mis en place les instances dictées par les décrets de février 2018. Ce fut un travail qui a nécessité beaucoup de temps mené dans le cadre d'une concertation fort représentative du « faire école » qui est une marque de fabrique de l'établissement. Ces instances sont aujourd'hui opérationnelles, même s'il est encore tôt pour établir un véritable bilan de leur fonctionnement.

A été en sus formée la Commission des formations et de la vie étudiante (CFVE), instance garante des bons fonctionnements pédagogiques. Le rôle des coordinateurs semestriels en 1^{er} cycle, qui s'est révélé fluctuant, est susceptible d'être clarifié et mieux responsabilisé.

Une importance particulière est donnée à la gestion des relations internationales, puisqu'elles constituent une priorité de l'école. De même, étant donné l'importance de la recherche, la commission recherche (CR) est une pièce déterminante pour affirmer les liens les plus pertinents entre recherche et enseignement dans les divers cycles.

L'intégration à l'UGA est pour l'ENSAG l'opportunité de faire évoluer significativement son offre de formation, par la structuration du cycle conduisant au DEA en sept parcours (dont un nouveau) de formation, mais aussi par l'élargissement de son offre de parcours de masters mutualisés avec ses partenaires. La mise en commun de la quasi-totalité des enseignements entre les établissements partenaires garantit la soutenabilité de ces masters.

CONCLUSION

Si en cycle DEEA, l'ENSAG est essentiellement dans une stratégie d'adaptation et de clarification étant donné la stabilité de ce cycle, les évolutions principales envisagées se situent dans le cycle de niveau master.

L'école mise sur la structuration des atouts suivants pour consolider son attractivité : lisibilité des parcours de niveau master, formation à et par la recherche, structuration des partenariats internationaux dont la pluridisciplinarité des enseignements.

En s'appuyant sur ses points forts, l'ENSAG propose une évolution de son offre de formation notamment en 2^{ème} cycle répondant aux recommandations du rapport d'évaluation bilan du Hcéres en matière de formation. Elle met en avant son identité et crée des partenariats forts avec les autres entités de l'UGA.

AVIS

Avis favorable à l'accréditation de l'offre de formation pour le prochain contrat quinquennal et de chacun des diplômes qui la composent.

OBSERVATIONS DE L'ÉTABLISSEMENT

E

NS /

DIRECTION

Hcéres
Monsieur Jean-Marc Geib
Directeur du département d'évaluation des
formations
2 rue Albert Einstein
75013 Paris

AG

DATE : 12 juin 2020
N/RÉF : DIR/MW/PG – 2020 N°25
V/RÉF : /

VOTRE INTERLOCUTEUR : MARIE WOZNIAK
TÉL. : 04 76 69 83 05
Marie.wozniak@grenoble.archi.fr

OBJET : PRE-RAPPORT D'ÉVALUATION HCERES - OBSERVATIONS

Monsieur,

Je tiens au nom de l'établissement que je dirige à exprimer mes sincères remerciements aux membres du comité d'évaluation Hcéres pour la qualité des travaux d'expertise qu'ils ont conduits, et au département des formations du Hcéres pour l'organisation de l'évaluation de notre projet d'offre de formation pour la période 2021-2025.

Nous sommes satisfaits du rapport reçu et n'avons aucune observation à transmettre au Hcéres.

Nous poursuivons la mise en œuvre de la nouvelle offre de formation au sein de l'établissement public expérimental Université Grenoble Alpes.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

La directrice de l'ENSAG



Marie WOZNIAK



Culture

UGA
Université
Grenoble Alpes

ÉCOLE
NATIONALE
SUPÉRIEURE
D'ARCHITECTURE
DE GRENOBLE

60 AVENUE DE CONSTANTINE
CS 12636
38036 GRENOBLE CEDEX 2
T. +33 (0)4 76 69 83 00
F. +33 (0)4 76 69 83 38

WWW.GRENOBLE.ARCHI.FR



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)